

INVENTER L'AGGLOMERATION BORDELAISE EN MOUVEMENT OUVERTE AUX DIVERSITES MULTIPLES

Contribution réalisée par l'ADAV33

Rédactrices du document : Jeanne Dupouey (Administratrice de l'Association)

Hélène Beaupère (Directrice)

PREAMBULE : PRINCIPES FONDANT LA PROPOSITION

«Une société ne peut progresser en complexité que si elle progresse en solidarité»
Edgar Morin « Pour une politique de civilisation » – Edition Arléa - Diffusion Seuil - 2008

- Rappelons pour mémoire que les premières formes de la ville sont nées d'un environnement propice (spatial) mais aussi du développement du potentiel de pensée et de symbolisation de l'homme, soit de l'interaction entre un biotope et un psychotrope.
- La ville est à la fois «urbs», un milieu physique à organiser mais aussi « civitas », une Cité d'hommes et de femmes n'ayant pas seulement des besoins physiologiques mais également psychiques.
- «La valeur de la ville réside dans sa capacité d'optimiser les échanges entre les gens étrangers les uns aux autres».
- « le cristal et la fumée » Henri Atlan (biologiste et philosophe, un des pionniers des théories de la complexité et de l'auto-organisation).
Dans cette image, le cristal représente un état figé, inerte et la fumée un état de réduction à néant. Sans ce mouvement d'ordre et de désordre, d'inachèvement de la ville, il n'y aurait pas d'évolution possible, celle-ci serait vouée à la cristallisation ou à l'étouffement de la fumée. Dans les deux cas, elle cesserait d'être.

INVENTER L'AGGLOMERATION BORDELAISE EN MOUVEMENT OUVERTE AUX DIVERSITES MULTIPLES

FICHE I : PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

- Dans un contexte :
 - De compétition entre métropoles
 - De nécessité d'affirmer une identité forte.
 - De développement démographique contenu sur le plan spatial du fait des enjeux écologiques.
 - De changement de paradigme dans lequel les majorités d'aujourd'hui vont devenir des minorités de monde en mouvement.
 - De migrations inéluctables redéfinissant les questions sociales.
 - D'accueil des populations diverses, des passants du territoire, comme une condition de survie pour l'agglomération, mais également comme une force de dynamique et un levier de développement.

Il paraît important de :

- Repenser « le vivre ensemble », la réalité du mélange, autrement avec de nouveaux schémas conceptuels et opératoires.
- Mettre en œuvre l'innovation sociale pour transformer l'agglomération (URBS) en Cité en considérant la différenciation du tissu social comme porteur de richesse.
- Considérer que, si la qualité de la vie a désormais une entrée écologique reconnue (le développement durable), elle doit également avoir une entrée conviviale.
- Créer un sentiment d'appartenance à la même Cité- Ville pour rapprocher des citoyens de culture et de statuts différents.
- Instituer « une politeia », c'est-à-dire constituer les citoyens en une collectivité véritablement unie, en dépit de toutes les différences opposant les uns aux autres en tant qu'individus.

- Agir pour favoriser une société dans laquelle les fractures religieuses, ethniques, sociales ne donnent pas lieu à des conflits.
- Affirmer l'accueil de tout, le principe de convivialité comme stratégie prioritaire d'agglomération en mettant en place un pilotage d'agglomération.
- Penser l'agglomération autrement, en terme d'espaces différenciés plutôt qu'en terme d'espaces ségrégués.
- Construire des échelles de vie territoriale et d'aménagement au regard de la convivialité (ce qui présuppose une déconstruction de la notion traditionnelle de quartier).

INVENTER L'AGGLOMERATION BORDELAISE EN MOUVEMENT OUVERTE AUX DIVERSITES MULTIPLES

FICHE II : POSITIONNEMENT DE L'ADAV 33

Pour l'ADAV 33, insérer dans la société un public avec des caractéristiques (mode de vie, culture) « spécifiques » repose sur l'utilisation de méthodes et d'outils de droit commun et non pas d'appareillages particuliers.

En effet, l'association considère que la tendance dominante des modes de faire prévalent à isoler une question particulière pour la traiter avec des réponses tout aussi particulières, favorise le renforcement de la ségrégation socio-spatiale.

Par contre, il est évident que l'approche à l'accès aux droits commun pour tous ne doit pas gommer les différences et particularités. Tout l'enjeu résulte dans l'équilibre à trouver, à construire pour permettre cette nuance.

La rencontre quotidienne avec les gens du voyage a permis à l'ADAV 33 d'acquérir de la connaissance et de la compréhension au sujet des enjeux psychologiques, humains, qui se trament dans les inter-relations tant formelles qu'informelles des populations « a-normées » avec la majorité de la société française.

A ce titre, la présente contribution propose des pistes de réflexions visant à fabriquer « une unité d'harmonie », une mise en situation positive des confrontations des différences, comme fondement du vivre-ensemble avec des différences, des diversités culturelles et sociales ; l'objectif étant de créer une métropole conviviale, malgré les différences spatiales, de conditions sociales, ethniques, de caractères, de modes de vie, d'habitat etc...

Loin d'une commande sociale ayant pour but le traitement spécifique des populations migrantes en vue d'une paix sociale illusoire maintenue par des réponses spécifiques, l'ADAV 33 travaille depuis de nombreuses années à l'inclusion sociétale des gens du voyage tout en les aidant s'ils le veulent ou le peuvent à garder leur identité propre. Pour autant l'ADAV 33 œuvre aux questionnements de la norme, en essayant de faire bouger des lignes ou les mentalités.

Au regard de la métropole bordelaise dont l'ambition est d'accueillir à terme 300 000 nouveaux arrivants, les méthodologies utilisées par l'ADAV 33 peuvent contribuer à éclairer un scénario positif d'évolution de l'agglomération, à féconder le défi des migrations. L'ADAV 33 sait par expérience que les groupes sociaux ne sont jamais stabilisés mais qu'au contraire les différences répondent au principe fondamental du Vivant.

Aussi, il s'agit de mettre les réflexions et les observations de terrain ainsi que les acquis conceptuels de l'ADAV 33 dans une perspective de construction d'une agglomération en mouvement ouverte à l'accueil

de tous. Construire une agglomération ouverte aux diversités suppose d' inverser les tendances lourdes de renvoi à la périphérie tout ce qui est différent ou supposer poser problème

Les rapports centre et périphérie/norme et différence/ immobilité et créativité sont la priorité des cultures de l'altérité.

Loin d'un raisonnement analytique, les propositions se fondent sur les désirs intemporels, les besoins psychiques, ainsi que des caractéristiques intrinsèques du territoire aggloméré et la ville n'est pas traitée comme une simple matière première qu'il suffit d'optimiser d'une manière rationnelle et fonctionnelle.

**INVENTER L'AGGLOMERATION BORDELAISE EN MOUVEMENT
OUVERTE AUX DIVERSITES MULTIPLES**

FICHE III : VERS L'ACTION EBAUCHE DE PROPOSITIONS

Les propositions : Sachons être innovants pour préférer la notion de « milieu de vie » à celle de « cadre de vie », trop fonctionnelle.

Les propositions suivantes visent à favoriser la sociabilité, la culture l'altérité, l'appétence sociale

Elles concernent :

- des principes d'aménagement, d'habitat et de qualité de vie
- d'animations sociales aux différentes échelles infra et supra -communales

1/Aménagement Qualité de vie

1. Donner la même valeur à tous les espaces quelque soit la relation au centre (théorie Hippodamos de Millet) en aménageant les différents quartiers avec la même mixité d'habitat, de logement, de peuplement, d'équipements structurants, d'accessibilité. Créer une anti charte d'Athènes afin de ne pas produire un cadre de vie reproduisant les normes et les règles mais un milieu de vie.
2. Aménager et conforter les lieux de sociabilité, les rendre lisibles et attractifs et penser systématiquement leur investissement par les habitants, dès l'amont.
3. Investir massivement dans le paysagement, les espaces attractifs et régulés (marchés, arts forains, musiques, artisanats, cirques), dans une palette symbolisant les différentes échelles de relation, créer des espaces symboliques en tant que repères spatiaux, identitaires, conviviaux.
4. Politique attentive des affectations des RDC, usage et préemption des locaux commerciaux en mutation pour imaginer d'autres programmes en concertation avec les habitants du quartier.
5. Politique volontariste pour promouvoir ou maintenir les activités artisanales et les micro-entreprises au cœur des quartiers.
6. Créer sur le principe des jardins familiaux, des espaces d'activité ou de jardinage, appropriables par les habitants.
7. Poser comme principe la valeur symbolique des lieux intermédiaires et les traiter comme tels.

8. Rechercher systématiquement à appliquer la loi SRU à l'échelle du quartier.
9. Poursuivre l'innovation dans la politique des déplacements « accessibilité pour tous », auto-partage....
10. Penser des espaces « vides » ou sommairement aménagés (inclus dans l'urbanité) selon la période de l'année en capacités d'accueillir des activités avec des groupes (divers) de façon ponctuelle ou temporaire, ou des groupes migrants. (cf espace d'accueil grand passage des gens du voyage).
11. Inventer des espaces d'accueil temporaire pour des familles (en période de crise, ou de rupture, ou de séparation) leur permettant de s'éloigner temporairement du lieu de crise, tout en restant en lien avec la ville (école - lieu de soins - service administratif - lieu de travail), de traiter le temps de crise pour revenir rasséréiné dans le lieu d'habitation dans un second temps. L'idée étant de ne pas systématiquement renvoyer à la périphérie tout ce qui est sup posé poser problème à la tranquillité publique.
12. Penser l'accueil des personnes issues des mouvements migratoires (Europe de l'Est/du Sud) et en identifiant les 3 étapes :
 - Accueil urgence
 - Période transitoire, instruction des demandes administratives .
 - Installation pérenne .
13. Au niveau des projets urbains :
Passer du projet urbain au projet urbain et social par une attitude systémique. Mobiliser automatiquement l'ensemble de la chaîne des métiers ayant en charge le territoire et la vie sociale des habitants.
14. Accepter que dans le développement de l'agglomération, les quartiers dans leur structure et leur organisation ne soient pas des lieux uniformisés mais laissent la place à des habitats différents pour respecter et favoriser des modes de vie différents.

2/Appétence sociale

1. Lancer des ateliers « d'éducation à la ville et à l'urbanisme », d'ouverture aux cultures et aux modes de vies différents, socle d'une culture commune et partagée permettant aux enfants et adultes de connaître et apprendre :
 - les principes fondamentaux, appréhender les mécanismes du fonctionnement des villes afin de pouvoir participer et mieux contribuer aux ateliers urbains (cours d'urbanisme pour tous)

- le savoir faire urbain (réserve, distance, souci de l'apparence, quête du respect, estime de soi) avec l'aide d'éducateurs et de sociologues.
 -
2. Créer un intranet au niveau du quartier, du voisinage.
 3. Créer des emplois de convivialité.
 4. Instaurer des « cafés –citoyens » sous forme de délégation de services publics, ouverts sur la rue, dont le gérant est le « concierge » du quartier, lieu d'échange de savoirs et de service de proximité.
 5. Généraliser dans chaque quartier le principe de la gestion urbaine de proximité (GUP).
 6. Création d'une charte innovante des équipements à minima de quartier, hall couvert, mairie de quartier, jardins familiaux, concierge de quartier, lieu symbolique, trombinoscope des ménages (sur la base du volontariat).